

Mohamed Bensaïd Aït Idder

Lanceur d'alerte

Elu député en 1984, l'ancien opposant au régime de Hassan II est le premier à avoir brisé l'omerta autour de Tazmamart au sein du parlement. Une action qui contribuera à la libération des prisonniers du bagne quelques années plus tard.

Dans les années 1980, le tristement célèbre bagne de Tazmamart est un sujet tabou auquel aucun homme politique n'ose encore s'attaquer. Farouche opposant aux pratiques de Hassan II, Mohamed Bensaïd Aït Idder ose briser le silence dans l'enceinte du parlement en 1989, soit un an avant la parution du brûlot de Gilles Perrault, Notre ami le roi. Amnistié par Hassan II en 1981, après 18 ans d'exil en France où il a trouvé refuge en 1963 pour échapper à sa condamnation à mort pour "complot contre la monarchie", l'ancien résistant est toujours fidèle à ses causes. "Je suivais cette affaire. Un jour, deux familles de prisonniers sont venues me voir pour me demander de parler de Tazmamart", nous confie Aït Idder. Au risque de s'attirer les foudres du puissant ministre de l'Intérieur, Driss Basri, l'élue de l'OADP est déterminé à dénoncer la plus mystérieuse des prisons secrètes du régime où périssaient lentement une cinquantaine de personnes. Première étape: fédérer d'autres partis pour dénoncer. "Je voulais coordonner avec les groupes parlementaires de l'USFP, l'Istiqlal et le PPS pour poser une question orale", se souvient le doyen de la gauche marocaine. Interpeller le ministre de la Justice sur une prison érigée en dehors de tout cadre légal et où on violait les droits de l'homme, se disait Aït Idder, devait aussi mettre les partis de l'administration dans l'embarras.

Seul face à tous

Mais rien ne se passe comme prévu. Le jour convenu, tout le monde se défausse, nous raconte l'ancien opposant. "J'ai contacté Fathallah Oualalou, qui n'était pas là. Les autres n'étaient pas non plus enthousiastes à l'idée d'interpeller le ministre. J'ai donc posé la question au ministre Moulay Mustapha Belarbi El Alaoui", se remémore-t-il. Contacté par TelQuel, Fathallah Oualalou dit ne pas s'en souvenir. "Je ne veux pas entrer dans cette polémique", réagit l'ancien député du parti de la rose. Toujours est-il que Aït Idder a franchi un pas géant. Victimes des pires exactions du régime de Hassan II, condamnés à la souffrance et l'oubli, les prisonniers de

Tazmamart se font pour la première fois entendre au sein du parlement par l'entremise d'un député. "Cela a eu un écho positif. Mais si on avait été quatre comme prévu, l'écho aurait été plus grand. Peut-être que les autres n'étaient pas capables de dépasser certaines lignes rouges bien que le parlement nous donne un certain nombre de prérogatives", regrette le fondateur de l'OADP. La réaction de Driss Basri ? "Je n'ai pas été inquiet", nous répond Aït Idder, non sans dénoncer à nouveau la frilosité d'une élite incapable de dénoncer les pratiques du régime de Hassan II. La réaction du défunt monarque ? Pas de représailles non plus. "Le chef de l'Etat comprenait cela peut-être. Il me connaissait. Personne n'est intervenu en tout cas. Et l'écho a contribué plus tard à leur libération", se réjouit-il. Et de conclure: "Le parlement est une institution qui permet de s'exprimer. Malgré la corruption et des élections qui étaient loin d'être transparentes, c'était une tribune qu'il fallait exploiter pour défendre les citoyens", insiste celui qui a désapprouvé la Constitution de 1996 malgré l'insistance de Driss Basri. ■

En évoquant Tazmamart au parlement, Bensaïd Aït Idder voulait aussi souligner la frilosité d'élus incapables de dénoncer les pratiques du régime de Hassan II.

